

Gestion du risque amiante



www.sogelink.fr/amiante360

Amiante360, des logiciels pour simplifier la gestion du risque Amiante

Avec sa solution historique DICT.fr, Sogelink dispose d'une expérience et d'un savoir-faire reconnus en matière de simplification des démarches réglementaires. C'est ce qui l'a conduite à s'engager pour la gestion du risque amiante en lançant Amiante360 en 2015 avec l'objectif de répondre aux besoins de l'ensemble des acteurs de la filière.

Amiante360, ce sont aujourd'hui 4 briques logicielles, évolutives et interopérables. Elles ont toutes pour ambition de faciliter la traçabilité et l'archivage des documents relatifs à l'amiante :



Amiante360
Patrimoine

Gagnez du temps dans la gestion des DTA

- > Constitution et mises à jour automatiques des dossiers de traçabilité amiante (DTA¹, DAPP²)
- > Cartographie du risque amiante (visualisation des MPCA³)
- > Invitation des opérateurs de repérage à consulter le patrimoine et l'ensemble des documents pour faciliter leur mission de repérage amiante et la rédaction des rapports
- > Indexation d'autres diagnostics (CREP⁴, DPE⁵...) et constitution du DDT⁶



Amiante360
Travaux

Etablissez un suivi collaboratif des chantiers de désamiantage

- > Accès à une plateforme collaborative pour suivre l'évolution des chantiers de désamiantage (SS3⁷ et SS4⁸)
- > Réalisation de toutes les étapes, jalons et documents clés de la phase d'étude à la phase de réception
- > Invitation des intervenants sur une plateforme unique



Amiante360
Voirie

Capitalisez sur les informations amiante disponibles

- > Cartographie des carottages dans la voirie
- > Consolidation des rapports de repérages et d'analyses (bases de données mutualisées ou non)
- > Partage des rapports avec l'ensemble des acteurs



Amiante360
Exposition

Pilotez vos chantiers en toute sécurité

- > Gestion des chantiers (SS3, SS4)
- > Suivi des expositions des collaborateurs à l'amiante (temps, respect de la VLEP⁹)
- > Possibilité de bénéficier de la version web et de l'application mobile (suivi des vacances hors connexion)

¹ Dossier Technique Amiante
² Dossier Amiante Parties Privatives
³ Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante

⁴ Constat de Risque d'Exposition au Plomb
⁵ Diagnostic de Performance Énergétique
⁶ Dossier de Diagnostic Technique

⁷ Sous-Section 3
⁸ Sous-Section 4
⁹ Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

Amiante360 : à chacun sa solution

Donneurs d'ordres	Opérateurs de repérage	Entreprises de travaux	Laboratoires
			
PATRIMOINE Gestion et mise à jour des DTA, DAPP	PATRIMOINE Accès au patrimoine et saisie des rapports ou API	PATRIMOINE Accès au patrimoine et documents (DTA, RAT)	PATRIMOINE [À VENIR] Résultats d'analyses (API)
TRAVAUX Suivi des chantiers (SS3, SS4)	-	TRAVAUX Contribution au suivi et partage de documents	TRAVAUX Rapports d'analyses
VOIRIE Gestion de la traçabilité de l'amiante dans la voirie	-	VOIRIE Accès aux rapports de repérages et d'analyses	VOIRIE Rapports d'analyses
EXPOSITION Suivi de l'exposition des collaborateurs (SS4)	-	EXPOSITION Pilotage de chantiers SS3 et SS4 (dont suivi des expositions)	EXPOSITION Résultats d'analyses (API)

Légende

— Utilisateurs de la solution

..... Contributeurs invités

Les avantages de nos solutions



Des outils collaboratifs pour faciliter les échanges



Une maîtrise des coûts par l'optimisation des tâches



Une simplification des démarches réglementaires (des évolutions en continu grâce au mode SaaS et à notre veille interne)



Un archivage sécurisé de vos documents amiante



Une meilleure gestion des risques (visualisation de l'amiante dans le patrimoine, suivi de l'exposition sur les chantiers)



Un gain de temps induit par la gestion numérique



Réglementation amiante

L'exposition aux fibres d'amiante présente un risque important pour la santé des personnes et peut être à l'origine de maladies pulmonaires. L'utilisation de ce minéral, aux propriétés isolantes et ignifuges, a été interdite en 1997.

Les pouvoirs publics ont défini ensuite des obligations pour chacun des acteurs concernés par la gestion du risque amiante qui se retrouvent aujourd'hui dans le :

- › Code de la Santé Publique et le Code de la Construction et de l'Habitation (repérage, protection des occupants et traçabilité),
- › Code du travail (protection des travailleurs et suivi médical),
- › Code de l'Environnement (gestion des déchets).

La réglementation évolue régulièrement au rythme des études scientifiques (ex : ANSES, INRS...). Par ailleurs, des normes parfois citées dans la réglementation favorisent les bonnes pratiques.

Amiante360 accompagne ses utilisateurs dans la mise en œuvre de ces obligations et préconisations, en simplifiant les démarches réglementaires et en évoluant au rythme des nouvelles avancées.

Ils parlent d'Amiante360



Avant, les DTA, c'étaient 8 000 feuilles A4 dans des classeurs. Il était complexe de venir les consulter. Aujourd'hui, ce sont 17 000 à 20 000 feuilles A4 !

Pour gérer cette base documentaire de façon simple et intelligente, le choix s'est vite porté sur Amiante360.

L'outil est très simple à prendre en main. Le coût est compensé par le fait que la solution libère du temps à tout le monde.

Responsable de l'UG du patrimoine
de la Ville de Saint Nazaire,
utilisateur d'Amiante360-Patrimoine



Amiante360-Exposition nous aide à gérer les chantiers, avec les points d'arrêt, les points de contrôle, la vérification du bilan aéraulique...

Avant nous gérons l'ensemble de nos obligations réglementaires et des documents de chantier au format papier.

L'intérêt s'est porté sur un outil informatique pour éviter les erreurs en cas d'audit et limiter l'utilisation du papier. Il y a un vrai retour sur investissement et nos conducteurs de travaux et chefs de chantier trouvent ça génial car ils gagnent du temps !

Eiffage Démolition, Chef du service amiante,
utilisateur d'Amiante360-Exposition

À propos de Sogelink

Depuis 2000, Sogelink accompagne tous les acteurs de l'écosystème des infrastructures, des chantiers et du patrimoine avec des solutions logicielles, cloud et mobiles. Aujourd'hui, Sogelink c'est plus de 30 solutions, 26 000 clients et près de 93 000 utilisateurs.

Les outils d'accompagnement



Assistance

Support téléphonique disponible les jours ouvrés du lundi au jeudi de 8h à 12h15 et de 13h à 18h et le vendredi de 8h à 12h15 et de 13h à 16h45, pour toute demande concernant l'utilisation, le paramétrage et la prise en main des applications Sogelink :



Par téléphone au **0 800 800 105**
(numéro vert)



Par courriel à **info.amiante@sogelink.fr**



Sur le « Chat » disponible sur **www.sogelink.fr**
ou sur votre **portail d'applications**



Un centre d'aide

(rendez-vous sur www.support.sogelink.fr)

Accédez en ligne à plus de 1 500 articles répondant aux questions relatives à l'utilisation des solutions de Sogelink.

Le contenu est mis à jour en temps réel et anticipe les évolutions réglementaires.



Contactez-nous

Un projet ? Une question ?

Mail. **commercial.amiante@sogelink.fr**

Tél. **0 800 800 105**

Service & appel
gratuits